Marché mondial du riz : un retour récent à la normale remis en cause par les tensions accrues entre le Pakistan et l'Inde ?

11/05/2025

Confidentiel

Résumé

Après deux ans de niveaux anormalement élevés, les prix du riz ont sensiblement diminué à compter de septembre 2024. La concentration en Asie de la production mondiale de riz, avec quatre pays responsables de 80% des exportations mondiales (Inde, Thaïlande, Vietnam, Pakistan), qui permet habituellement d'assurer la stabilité de ce marché, le rend également sensible aux perturbations provoquées sur les exportations d'un seul acteur majeur. Les restrictions imposées par l'Inde, premier exportateur mondial, sur ses exportations de riz en septembre 2022 puis en juillet et août 2023, ont ainsi fortement contribué à une hausse exceptionnelle de près de 50% des prix entre septembre 2022 et janvier 2024. A l'inverse, de septembre 2024 à mars 2025, la levée progressive de l'embargo indien sur ses exportations a permis le récent retour des prix à leurs niveaux de 2022.

Les perturbations qu'a connues le marché du riz ont mis en lumière les vulnérabilités alimentaires de certains pays d'Afrique et d'Asie vis-à-vis des importations de riz. Les exemptions accordées par l'Inde à plus de 25 pays pour assurer leur sécurité alimentaire, en particulier en Afrique subsaharienne, mais aussi la hausse des exportations de quelques producteurs, notamment le Pakistan, le Vietnam et la Thaïlande, ont permis de compenser le retrait temporaire indien.

Le prix du riz a vraisemblablement atteint un plancher, en raison de la dépréciation récente du dollar, mais les récoltes exceptionnelles en Asie, cette saison, devraient empêcher une nouvelle hausse. Ce retour à des niveaux de prix normaux devrait bénéficier aux importateurs de riz africains et asiatiques, mais peser sur les exportateurs qui avaient bénéficié du retrait de l'Inde entre 2022 et 2025, notamment le Pakistan, le Vietnam et l'Inde.

Néanmoins, l'escalade récente des tensions entre l'Inde et le Pakistan pourrait à nouveau perturber le commerce mondial du riz. Ensemble, les premier et quatrième exportateurs mondiaux représentaient entre 40 et 48% des exportations mondiales au cours des cinq dernières années. Par ailleurs, ces deux pays occupent également une place importante dans les exportations mondiales de coton, d'épices, de sucre et de thé.

À moyen terme, le riz est l'une des céréales qui pourrait bénéficier d'une hausse de productivité en raison du changement climatique, qui affecterait positivement ses conditions de culture, notamment en Asie du Sud, dans le nord-est chinois et en Amérique du Sud et élargirait les aires cultivables. La production rizicole devrait néanmoins être pénalisée pour les mêmes raisons à moyen terme en Asie centrale et, en particulier, au Pakistan.

Global Sovereign Advisory
24 rue de Penthièvre,
75 008 Paris, France

This memorandum and the information and data contained therein (the "Memo") are strictly confidential and intended only for the person or entity to which it is addressed. GSA has prepared the Memo based on, among others, publicly available information which has not been independently verified. The Memo is for general information purposes only, is not intended to constitute, and is not intended to be construed as financial, legal and/or other professional advice. GSA disclaims to the extent possible by law, all responsibility in relation to this Memo

1. Un retour à la normale sur le marché du riz, après deux années de prix élevés

1.1. Marchés du riz à l'export : un retour à la normale, après deux ans de prix élevés

Entre septembre 2024 et mars 2025, l'Inde a progressivement levé l'embargo généralisé qu'elle avait imposé sur ses exportations de riz, depuis juillet 2023 (*cf.* tableau 1). Ce retour de l'Inde sur les marchés internationaux a contribué à apaiser les tensions sur les prix : alors que le prix de référence (brisures de riz thaïlandaises, 5%) avait augmenté de 16% dans le mois suivant l'annonce des restrictions aux exportations indiennes (entre juillet et août 2023), il a diminué de 29,3% entre septembre 2024 et avril 2025. En avril dernier, le prix de référence du riz s'établissait à 410$, proche de son prix moyen entre 2015 et 2019 (404$), et après un plus haut à 660$ en janvier 2024 (*cf.* graphique 1).

Graphique 1 – Prix du riz à l'exportation (USD/tonne)

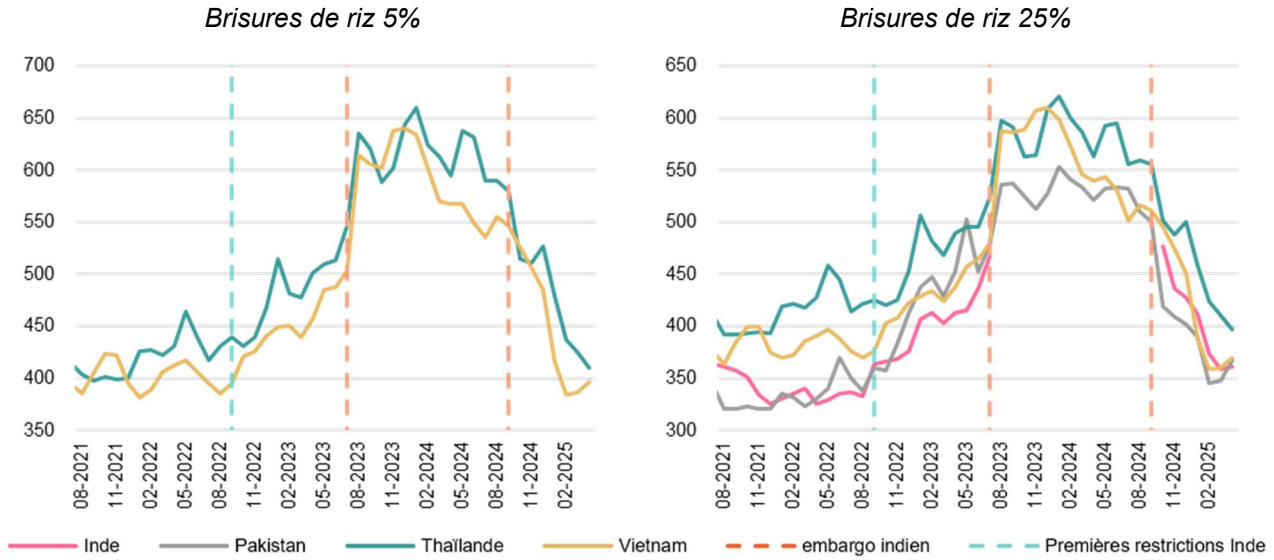

Source : FAO
Nota : Les prix affichés sont « FOB », c'est-à-dire hors frais de transport et d'assurance.

Après deux années où la production mondiale de riz était inférieure à la production, obligeant à réduire les niveaux de réserves accumulés dans la plupart des pays producteurs (cf. graphique 4), **la production est à nouveau supérieure à la demande mondiale[1] depuis la saison 2023/2024 et devrait le rester en 2024/2025**, selon l'USDA.

D'autres facteurs expliquaient la hausse progressive des prix du riz entre septembre 2022 et juillet 2023 :

- L'Inde avait déjà entrepris de restreindre ses exportations pour une partie de sa production de riz (droits d'exportations sur le riz récolté, le riz complet, le riz blanc non-basmati et une interdiction d'exporter les brisures de riz, *cf.* tableau 1).
- Le Pakistan, neuvième producteur et quatrième exportateur mondial de riz, avait subi d'importantes inondations entre juin et septembre 2022, qui avaient réduit sa production de 21,5% en 2022[2].
- Le marché des engrais, intrants intensivement utilisés dans la culture du riz, a été très perturbé au cours des années 2022 et 2023, en raison des restrictions aux exportations imposées par la Chine sur le nitrogène et le phosphate, des perturbations liées à la guerre entre la Russie et l'Ukraine (la

[1] La demande correspond à l'utilisation domestique, sur le graphique 4, qui regroupe toute la production qui n'est ni exportée ni stockée, et utilisée pour la consommation humaine, l'alimentation animale ou à la production de biocarburants.
[2] Données issues de la FAO, calculs GSA.

This memorandum and the information and data contained therein (the "Memo") are strictly confidential and intended only for the person or entity to which it is addressed. GSA has prepared the Memo based on, among others, publicly available information which has not been independently verified. The Memo is for general information purposes only, is not intended to constitute, and is not intended to be construed as financial, legal and/or other professional advice. GSA disclaims to the extent possible by law, all responsibility in relation to this Memo

Biélorussie et la Russie étant d'importants producteurs d'engrais), et des goulots d'étranglement en mer Rouge, en raison des attaques houthies sur les porte-conteneurs assurant une partie du commerce mondial d'engrais.

La résolution de ces difficultés et l'absence d'alerte climatique significative touchant l'Asie du Sud et du Sud-Est en 2024-2025 ont permis de retrouver récemment des prix comparables à leurs niveaux du premier semestre 2022.

Encadré – En-dehors du riz, les prix alimentaires mondiaux sont en hausse

Entre avril 2024 et avril 2025, les prix réels[3] des produits alimentaires ont augmenté de de 5,6%, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), tirés à la hausse par les prix des produits laitiers (augmentation de 20,8% sur la période) et des huiles (18,5%). La **légère diminution des prix des céréales** (-2,5%, qui représentent 43% des calories ingérées par la population mondiale[4]) et l'importante baisse des prix du sucre (-12,5%) ont néanmoins tempéré cette augmentation générale des prix. **Les prix alimentaires réels restent toutefois 19% plus élevés que leur moyenne de 2014 à 2016, mais** 24,1% inférieurs à leur pic de mars 2022, peu après le début de la guerre entre la Russie et l'Ukraine.

Graphique 2 – Indice des prix des produits alimentaires mondiaux

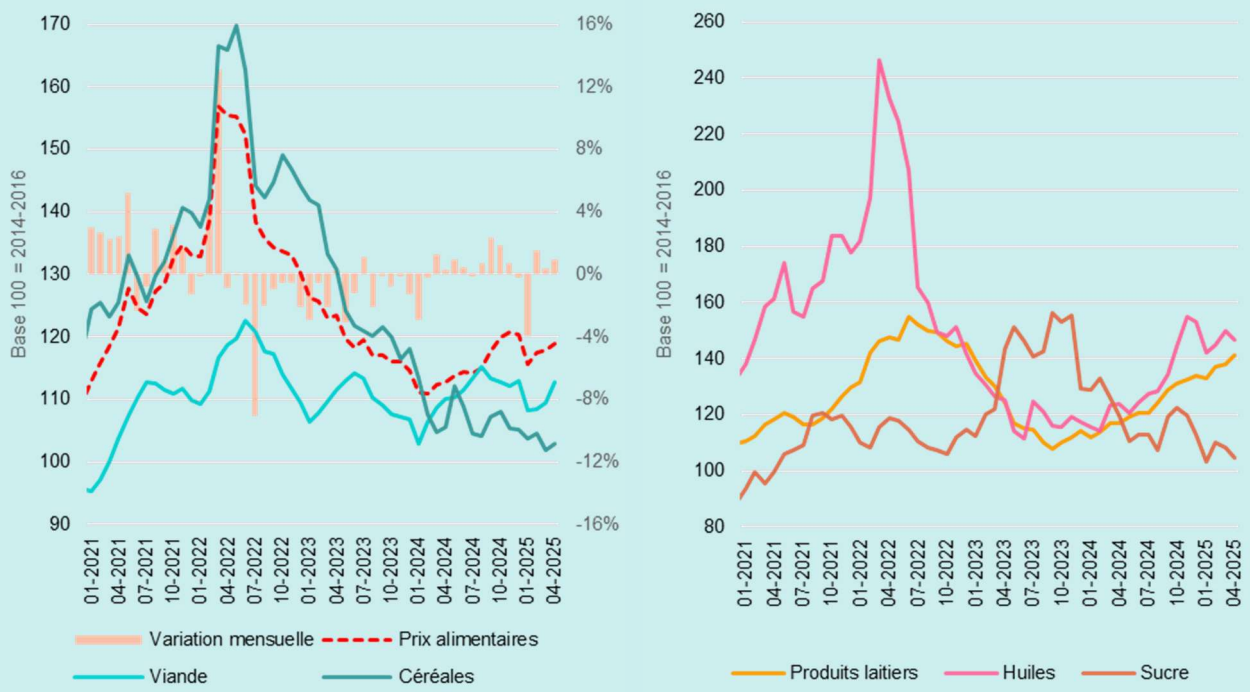

Source : FAO, calculs GSA
Nota : La variation mensuelle, en rouge pâle, désigne l'évolution d'un mois sur l'autre des prix réels alimentaires, calculés selon l'indice de référence de la FAO.

Bien qu'en recul sur un an, les prix réels des céréales ont connu un rebond en avril 2025 (+1,2%)**, sous l'effet du renchérissement des principales céréales.** C'est notamment le cas du blé, affecté par le tassement des exportations russes. Le prix du maïs s'est également apprécié à cause des exemptions aux droits de douane accordés par les États-Unis au Mexique, qui en est le principal importateur, et de la réduction

[3] Les prix réels sont les prix nominaux corrigés de l'inflation des prix à la consommation d'un panier de biens plus large que les seuls produits alimentaires.
[4] Donnée issue du « Bilan alimentaire » de 2022 de la FAO.

This memorandum and the information and data contained therein (the "Memo") are strictly confidential and intended only for the person or entity to which it is addressed. GSA has prepared the Memo based on, among others, publicly available information which has not been independently verified. The Memo is for general information purposes only, is not intended to constitute, and is not intended to be construed as financial, legal and/or other professional advice. GSA disclaims to the extent possible by law, all responsibility in relation to this Memo

saisonnière des stocks de maïs aux États-Unis. Le commerce mondial de céréales devrait diminuer de 3,9% en 2024/2025 par rapport à la saison précédente, pour s'établir à 485 millions de tonnes (pour une production totale de 2 848 tonnes).[5] Ce recul attendu des échanges mondiaux serait la conséquence de baisses d'importations de céréales par la Chine, ainsi que d'une diminution des exportations de blé par l'Union européenne, la Russie et probablement par l'Ukraine.

Les prix mondiaux du sucre sont au plus bas depuis avril 2021, en raison de conditions météorologiques favorables en Thaïlande et en Inde pour la saison 2024/205, et ont récemment chuté (-14,5% en termes réels, entre octobre 2024 et avril 2025) à cause des inquiétudes que sur les perspectives économiques mondiales et leurs répercussions sur la demande de boissons et d'aliments transformés, qui composent l'essentiel de la consommation mondiale de sucre. La production devrait néanmoins diminuer sur la saison 2024/2025, par rapport au record établi au cours de la saison précédente, en raison de sécheresses dans les régions du Sud du Brésil, principales zones de culture sucrière du premier producteur mondial, et d'une réorientation de volumes de canne à sucre vers la production d'éthanol, en Inde.

Les cours de la viande, en particulier la viande porcine, ont augmenté dans toutes les catégories, entre janvier et avril 2025, sous l'effet d'une augmentation de la demande d'importations, notamment depuis l'Allemagne, qui a récemment été rétablie comme zone indemne de la fièvre aphteuse, qui touche particulièrement les porcs.

1.2. La production mondiale de riz est dominée par l'Asie, qui en consomme l'essentiel pour n'en exporter qu'un dixième, notamment vers l'Afrique

Le continent asiatique concentre l'essentiel de la production mondiale de riz (89,6%), suivie de l'Afrique (5,3%), de l'Amérique latine (3,4%) et de l'Amérique du Nord (1,2%), qui devrait s'établir à **533 millions de tonnes pour la saison 2024/2025**[6] (*cf.* graphique 4). La Chine et l'Inde représentent chacune plus d'un quart de la production mondiale (*cf.* graphique 3). La similitude de ces niveaux de production dissimule d'importants écarts de rendements (7 t/ha en Chine, contre 4,2 t/ha en Inde), qui s'expliquent par un usage intensif d'engrais en Chine. Les autres producteurs notables sont le Bangladesh (7,6% de la production mondiale), l'Indonésie (7,0%), le Vietnam (5,7%), la Thaïlande (4,3%), le Myanmar (3,3%), les Philippines (2,6%), le Pakistan (1,9%) et le Cambodge (1,7%). Parmi eux, le Bangladesh, l'Indonésie et les Philippines sont aussi d'importants importateurs de riz. Avec une telle concentration en Asie du Sud et du Sud-Est, la production mondiale de riz est particulièrement sensible aux phénomènes climatiques El Niño, qui ont tendance à assécher et réchauffer le climat de ces régions.

Environ un dixième de la production mondiale de riz est annuellement dédiée à l'exportation, en particulier vers l'Afrique et l'Asie du Sud et du Sud-Est (*cf.* graphique 4). L'essentiel de la production est ainsi consommé, notamment en Chine, où les exportations sont faibles au regard de sa place de premier producteur mondial de riz, et en Inde, qui dédiait près de 15% de sa production rizicole à l'exportation, jusqu'en 2022. **Les exportations mondiales de riz ont connu une baisse de 5,2% au cours de la saison 2022/2023, alors que l'offre mondiale stagnait (+0,4%)**, confirmation que certains pays ont privilégié la satisfaction des besoins de leur population, tandis que la demande agrégée augmentait de 1,2%. Les exportations devraient retrouver leur niveau de 2021/2022 au cours de la saison 2024/2025, soit un peu plus de 58 millions de tonnes.

[5] Les données avancées dans ce paragraphe et le suivant qui ne correspondent pas à des valeurs disponibles dans le graphique 2 sont issues du dernier rapport disponible de la FAO : *Perspectives de l'alimentation, les marchés en bref*, diffusé en novembre 2024.
[6] Chaque saison court de juillet à juin de l'année suivante, soit les deux derniers trimestres d'une année et les deux premiers de l'année suivante.

This memorandum and the information and data contained therein (the "Memo") are strictly confidential and intended only for the person or entity to which it is addressed. GSA has prepared the Memo based on, among others, publicly available information which has not been independently verified. The Memo is for general information purposes only, is not intended to constitute, and is not intended to be construed as financial, legal and/or other professional advice. GSA disclaims to the extent possible by law, all responsibility in relation to this Memo

Graphique 3 – Répartition de la production mondiale de riz (2023)

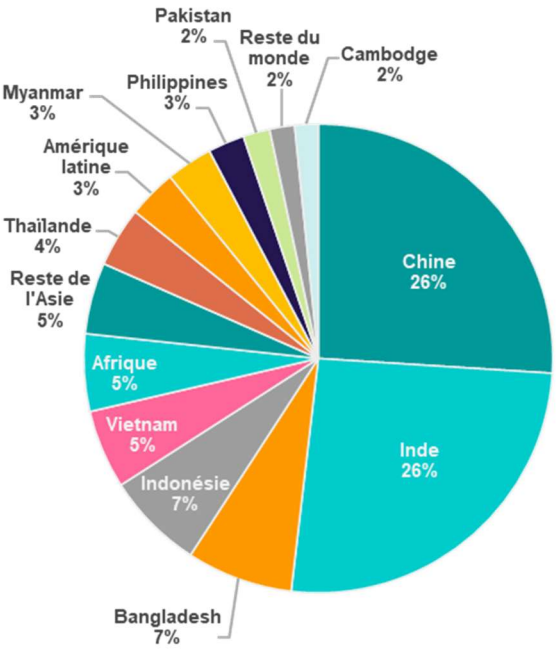

Source : FAO, calculs GSA

Graphique 4 – Offre et demande mondiales de riz

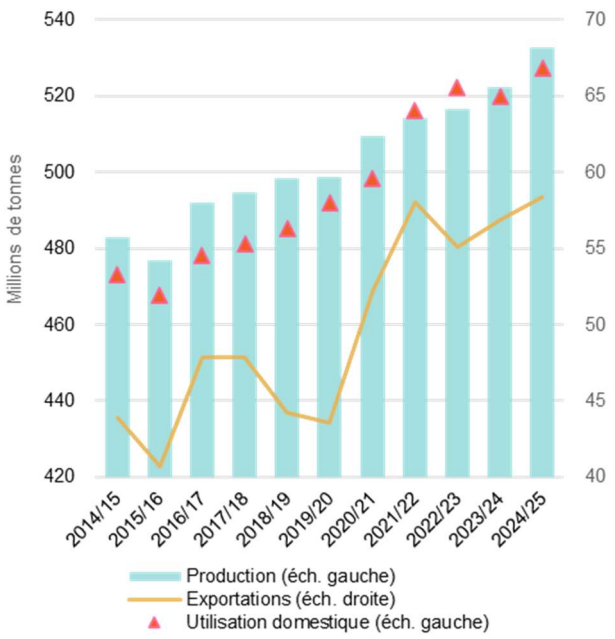

Source : USDA

Encadré – La production de riz sur le continent africain

En 2023, l'Afrique, deuxième continent le plus important dans la production rizicole mondiale, derrière l'Asie, produisait 42,7 millions de tonnes de riz.[7] Onze pays concentrent 89% de la production du continent, avec des niveaux de développement agricoles hétérogènes. Seule l'**Égypte**, parmi les pays africains produisant plus d'un million de tonnes de riz annuellement, obtient des rendements agricoles supérieurs à ceux de l'Inde (5,6 millions de tonnes produites en 2023, pour un rendement de 8,7 tonnes/ha, contre 3,3 tonnes/ha en Inde[8]). Quatre pays ont des rendements plus modérés, comparables à ceux du Pakistan (3,7 tonnes/ha, en 2022/2023) : la **Tanzanie** (3,6 millions de tonnes produites et un rendement de 3,0 tonnes/ha), le **Mali** (3,0 millions de tonnes et 3,3 tonnes/ha), le **Sénégal** (1,5 millions de tonnes et 3,8 tonnes/ha) et le **Ghana** (1,5 millions de tonnes et 4,0 tonnes/ha). Les six restants ont des rendements agricoles assez faibles : le **Nigéria, principal producteur du continent** (8,9 millions de tonnes et 2,0 tonnes/ha), **Madagascar** (5,1 millions de tonnes et 2,5 tonnes/ha), la **Guinée** (3,5 millions de tonnes et 1,5 tonne/ha), la **Côte d'Ivoire** (2,0 millions de tonnes et 2,9 tonnes/ha), la **République démocratique du Congo** (1,8 million de tonnes et 0,95 tonne/ha) et le **Sierra Leone** (1,4 millions de tonnes et 1,5 tonne/ha). **La croissance de la production rizicole sur le continent africain est presque exclusivement due à l'augmentation de la taille des aires cultivées** : alors que la production a été multipliée par cinq entre 1980 et 2023, les rendements de la culture du riz n'ont augmenté que de 25%, pendant que les aires cultivées passaient de 4,7 à 18,4 millions d'hectares (soit une multiplication par quatre).

[7] Donnée issue de la FAO et traitées par GSA (le mode de calcul de la FAO est différent des montants que l'on retrouve dans les données de l'USDA, qui intègre notamment les variations de stocks), *idem* dans la suite du paragraphe.
[8] Donnée issue de l'USDA, pour la saison 2022/2023.

This memorandum and the information and data contained therein (the "Memo") are strictly confidential and intended only for the person or entity to which it is addressed. GSA has prepared the Memo based on, among others, publicly available information which has not been independently verified. The Memo is for general information purposes only, is not intended to constitute, and is not intended to be construed as financial, legal and/or other professional advice. GSA disclaims to the extent possible by law, all responsibility in relation to this Memo

Graphique 5 – Développement de la culture du riz en Afrique

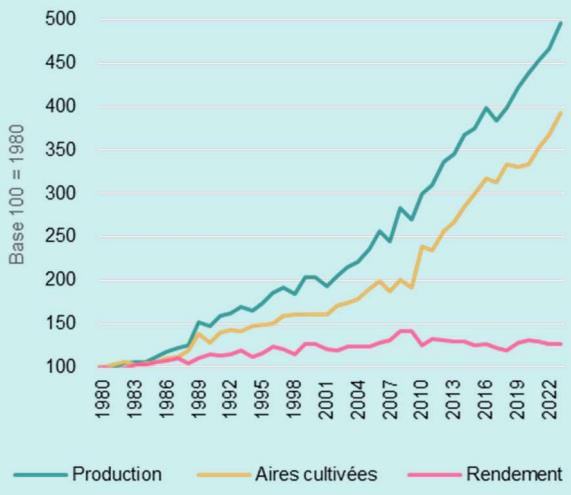

Graphique 6 – Répartition des exportations mondiales de riz blanchi (2023)

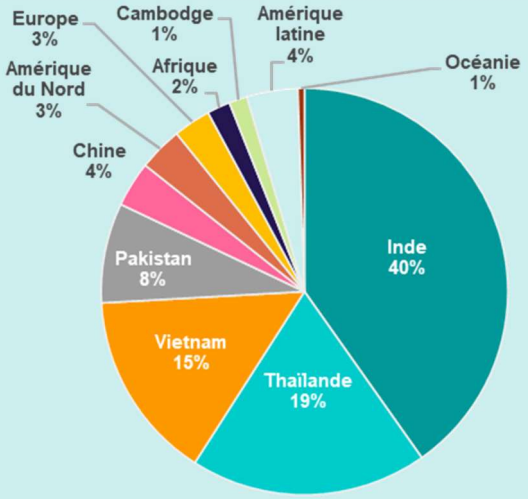

Source : FAO, calculs GSA

2. L'embargo indien sur ses exportations de riz a augmenté le risque d'insécurité alimentaire chez les importateurs vulnérables, malgré des exemptions et des compensations d'autres exportateurs

2.1. Une stabilité du marché à l'export du riz historiquement assurée par l'Inde

Les variations de cours sur le marché mondial du riz sont historiquement d'une ampleur moins forte que sur d'autres matières premières agricoles. Jusqu'en 2022, l'Inde, de loin premier exportateur mondial, jouait un rôle de stabilisateur. *Via* l'Agence alimentaire indienne (*Food Corporation of India*, FCI), le gouvernement indien régule le marché alimentaire, notamment le riz, en gérant ses réserves stratégiques. Cette gestion répond à trois objectifs :

- Un prix minimum de soutien (MSP) d'achat des aliments, fondé sur les coûts de production agricole, notamment des engrais et de la main d'œuvre, est assuré aux agriculteurs pour réduire l'incertitude relative au prix et ainsi stimuler la production agricole ;
- Les stocks peuvent être libérés à des niveaux permettant de réduire les tensions sur les marchés alimentaires et stabiliser les prix ;
- Les stocks soutiennent des programmes de protection sociale alimentaire, comme le Système de distribution publique ciblée (TPDS).

En outre, 78% de la production mondiale de riz est dédiée à la consommation humaine[9], et en faible partie seulement à des biocarburants (1,8%) ou à l'alimentation animale (4%), ce qui contribue à la stabilité de la croissance de la demande.

Le corolaire de cette relative stabilité assurée par la prépondérance d'un petit nombre de grands exportateurs est la sensibilité du marché aux politiques agricoles mises en œuvre dans ces pays clés. La saison agricole 2007/2008, par exemple, avait été marquée par d'importantes restrictions aux exportations

[9] FAO, OCDE, *Perspectives agricoles 2024-2033*, données de 2023.

This memorandum and the information and data contained therein (the "Memo") are strictly confidential and intended only for the person or entity to which it is addressed. GSA has prepared the Memo based on, among others, publicly available information which has not been independently verified. The Memo is for general information purposes only, is not intended to constitute, and is not intended to be construed as financial, legal and/or other professional advice. GSA disclaims to the extent possible by law, all responsibility in relation to this Memo

décidées par les principaux producteurs mondiaux de riz, affectant de ce fait 80% des exportations mondiales et provoquant un triplement des prix du riz sur les marchés internationaux en l'espace de quelques mois.

2.2. Les restrictions aux exportations de riz décidées par l'Inde ont fragilisé les pays dépendant des importations de riz

Pendant près de deux ans et demi, de septembre 2022 à mars 2025, l'Inde a restreint ses exportations de riz, créant une instabilité inhabituelle sur ce marché. Dans un premier temps, en septembre 2022, le gouvernement indien a imposé des droits d'exportation de 20% sur le riz récolté, le riz complet et le riz blanc non-basmati, et interdit les exportations de brisures de riz. Il s'agissait alors de limiter les sorties trop importantes de denrées agricoles (les exportations de blé et d'oignon ont alors également été interdites), dont les exportations augmentaient substantiellement en raison de l'augmentation des prix des céréales fourragères – le riz brisé étant souvent exporté pour servir à l'alimentation animale[10]. La conséquence a été la diminution de 85% des exportations de brisures de riz (qui représentaient 21,7% des exportations indiennes) dès le quatrième trimestre 2022, par rapport aux huit premiers mois de l'année.

Moins d'un an plus tard et sans revenir sur les limitations aux exportations de riz récolté, de riz complet et de brisures de riz, **en juillet et août 2023, le gouvernement indien a imposé des droits d'exportation de 20% sur le riz étuvé, un prix minimum d'exportation sur le riz basmati et un embargo sur ses exportations de riz blanc non-basmati**. Ces mesures visaient à répondre à deux phénomènes. D'une part, l'Agence météorologique mondiale annonçait un épisode El Niño important, qui devait provoquer des sécheresses dans les régions rizicoles d'Asie du Sud-Est, au cours de la saison 2023/2024, et notamment parmi les deux principaux exportateurs mondiaux : l'Inde (39,9% des exportations mondiales en 2022), la Thaïlande (13,8%) et le Vietnam (7,9%). Au cours de la saison 2023/2024, ces prévisions se sont finalement avérées exagérées, ce qui explique que la production mondiale ait légèrement augmenté (*cf.* graphique 4). Il s'agissait, d'autre part, de contenir l'inflation, notamment alimentaire, qui atteignait encore, en Inde, 11,5% en juillet et 9,4% en août 2023 en rythme annuel.

Tableau 1 – Récapitulatif des restrictions d'exportations de riz en provenance d'Inde

Type de riz	Modalité de restriction	Date de mise en œuvre	Date de retrait
Riz récolté (avec sa balle)	Droits d'exportation de 20%	9 sept. 2022	23 oct. 2024
Riz complet	Droits d'exportation de 20%	9 sept. 2022	23 oct. 2024
Riz étuvé	Droits d'exportation de 20%	25 août 2023	28 sept. 2024
	Droits d'exportation de 10%	28 sept. 2024	23 oct. 2024
Riz basmati	Prix minimum d'exportation	27 août 2023	14 oct. 2024
Riz blanc non-basmati	Droits d'exportation de 20%	9 sept. 2022	27 juil. 2023
	Interdiction d'exportation	27 juil. 2023	28 sept. 2024
	Prix minimum d'exportation	28 sept. 2024	14 oct. 2024
Brisures de riz	Interdiction d'exportation	9 sept. 2022	7 mars 2025

Source : IFPRI

[10] Food export restrictions have eased as the Russia-Ukraine war continues, but concerns remain for key commodities, *IFPRI*, 23/01/2023.

This memorandum and the information and data contained therein (the "Memo") are strictly confidential and intended only for the person or entity to which it is addressed. GSA has prepared the Memo based on, among others, publicly available information which has not been independently verified. The Memo is for general information purposes only, is not intended to constitute, and is not intended to be construed as financial, legal and/or other professional advice. GSA disclaims to the extent possible by law, all responsibility in relation to this Memo

Les exportations indiennes de riz étuvé, qui représentaient un tiers de ses exportations en 2022, ont diminué de 43,4% dans les trois mois qui ont suivi la mise en place des restrictions aux exportations (septembre 2023 à novembre 2023), avant de retrouver leur niveau normal dès le mois de décembre 2023. En revanche, les exportations de riz blanc non-basmati, qui représentaient 27% des exportations indiennes, ont diminué de 86,7% dans l'année suivant les restrictions. Cette diminution des exportations de riz blanc non-basmati et de brisures de riz a été en partie compensée par une augmentation des volumes exportés de riz basmati qui, après une diminution de 10,5% dans les trois premiers mois suivant les restrictions, ont augmenté de 26,2% par rapport à leur niveau de 2022, pour atteindre une moyenne de 464 milliers de tonnes mensuelles, entre septembre 2023 et août 2024.

L'Afrique est particulièrement vulnérable aux variations du prix du riz, puisqu'elle importe, en moyenne, 47% de sa consommation de riz[11]. Or avant la mise en œuvre par l'Inde de restrictions à ses exportations en juillet et août 2023, les économies africaines constituaient le premier débouché des exportations indiennes de riz, avec 54,9% de ses exportations qui y furent dirigées entre juillet 2022 et juin 2023 (*cf.* graphique 11). Le continent africain importait par ailleurs 53,5% de son riz depuis l'Inde, en 2022 (*cf.* graphique 8), qui comptait pour plus de 60% des importations de riz de 17 pays africains, et plus de 80% pour neuf d'entre eux[12] : Guinée, Liberia, Togo, République centrafricaine, Rwanda, Éthiopie, Érythrée, Somalie et Madagascar. Les restrictions d'exportations indiennes avaient donc toutes les chances de provoquer des disruptions importantes dans l'approvisionnement alimentaire africain, en particulier en Afrique de l'Ouest, où le riz occupe 14% de l'apport énergétique des populations (*cf.* graphique 7). Dans dix pays africains, le riz représente même plus d'un cinquième de l'apport énergétique – ce sont notamment : Madagascar (58%), le Liberia (49%), la Guinée-Bissau (44%) et le Sierra Leone (41%)[13].

Graphique 7 – Part du riz dans l'apport calorique total des populations, 2022

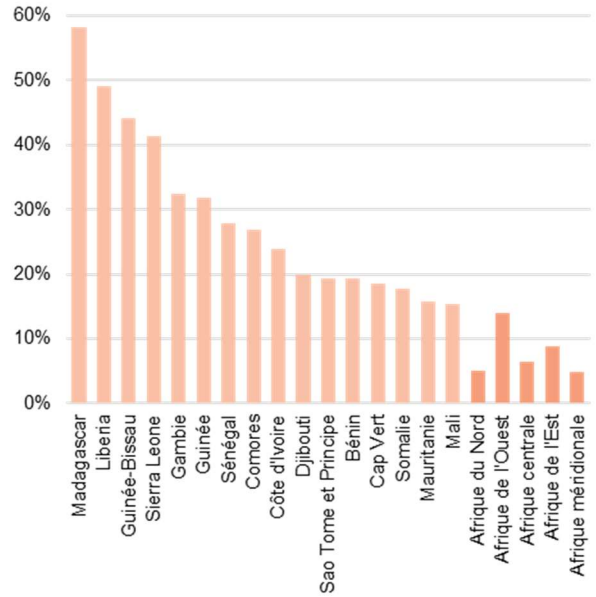

Source : FAO, calculs GSA
Note de lecture : À Djibouti, le riz représente, pour chaque habitant, un cinquième de son apport énergétique alimentaire

Graphique 8 – Origine du riz importé par les économies africaines, en volume (2022)

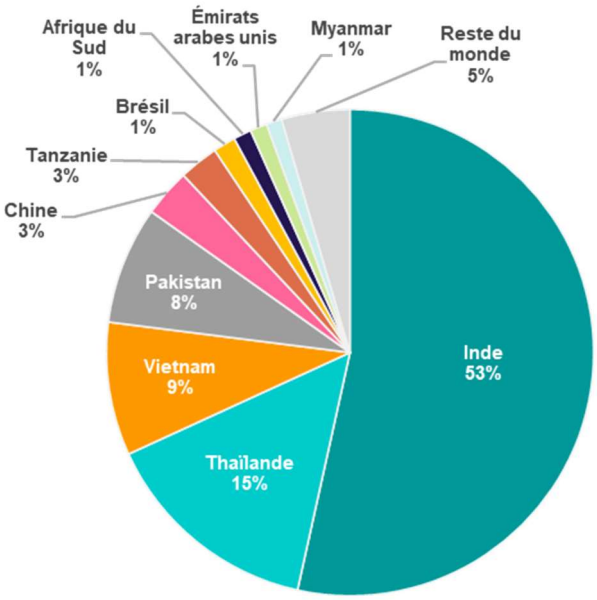

Source : Trade Map

[11] R. J. S. Antonio et al., *India's export restrictions and response of African and Asian retail rice prices*, Food Policy, vol. 132, 2025.
[12] India's export restrictions on rice continue to disrupt global markets, supplies, and prices, *IFPRI*, 07/02/2024.
[13] Ce sont aussi : la Gambie (32%), la Guinée (32%), le Sénégal (28%), les Comores (27%), la Côte d'Ivoire (24%) et Djibouti (20%). Ces résultats sont issus des données de 2022 de la FAO et obtenus par les calculs de GSA.

This memorandum and the information and data contained therein (the "Memo") are strictly confidential and intended only for the person or entity to which it is addressed. GSA has prepared the Memo based on, among others, publicly available information which has not been independently verified. The Memo is for general information purposes only, is not intended to constitute, and is not intended to be construed as financial, legal and/or other professional advice. GSA disclaims to the extent possible by law, all responsibility in relation to this Memo

2.3. Que s'est-il effectivement passé ? L'exemple de l'Afrique

Les restrictions d'importations mises en place par l'Inde ont provoqué une diminution de 43,2% des exportations indiennes vers l'Afrique, dans les douze mois qui ont suivi, par rapport aux volumes échangés au cours de l'année précédente (*cf.* graphique 11)**. Mais cette diminution des exportations indiennes vers l'Afrique a été en partie compensée par des importations depuis d'autres pays producteurs de riz, en particulier la Thaïlande, le Pakistan ou le Brésil, dans le cas du Sénégal et de la Côte d'Ivoire** (cf. graphiques W et WW). Ces compensations ont permis de limiter la baisse des quantités importées à 11% dans le cas du Sénégal, et à rapidement retrouver leur niveau habituel, dans le cas de la Côte d'Ivoire.

Graphique 9 – Importations de riz du Sénégal, par pays exportateur (milliers de tonnes)

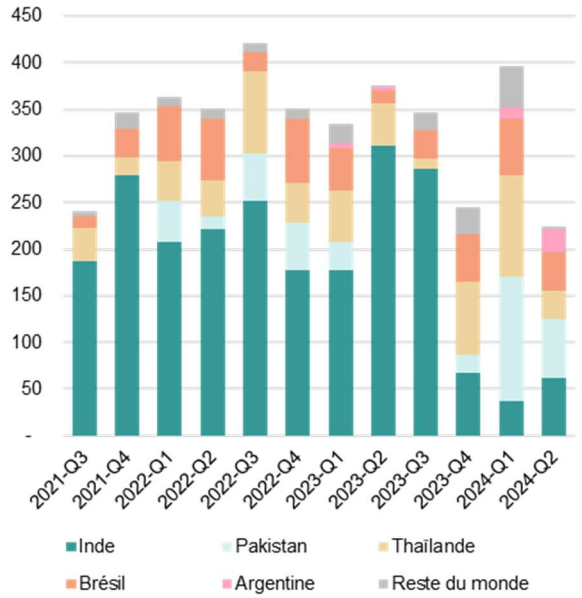

Graphique 10 – Importations de riz de la Côte d'Ivoire, par pays exportateur (milliers de tonnes)

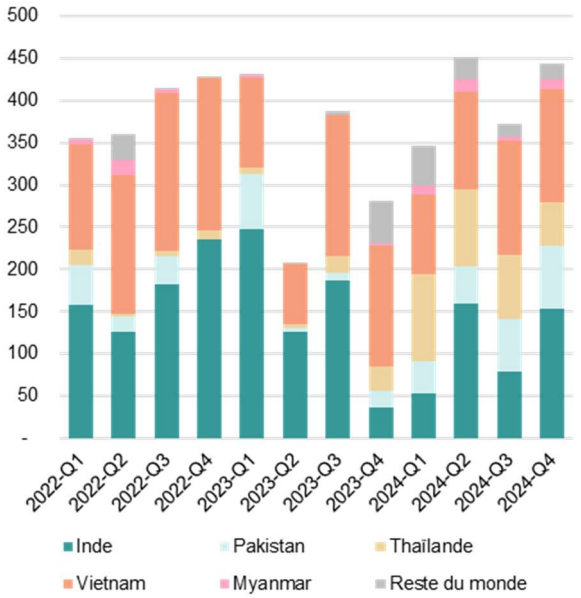

Source : Trade Map

Les prix du riz auraient augmenté d'environ 100 dollars sur les marchés locaux africains, au plus fort de la période de restrictions aux exportations mises en œuvre par l'Inde, entre juillet 2023 et septembre 2024. Alors que la consommation de riz est restée quasiment inchangée sur la période, à 38 millions de tonnes métriques pour l'Afrique subsaharienne, **le coût cumulé des disruptions sur les marchés d'exportation du riz aurait ainsi approché USD 3,8 Mds au niveau du continent**[14]. Il s'agit d'une estimation haute, parce que les prix avaient entamé une tendance haussière dès avant les annonces indiennes, notamment en raison des craintes d'un important épisode El Niño en 2023/2024.

La décision indienne de restreindre ses exportations de riz ont été moins dommageables que ce qui pouvait être anticipé en juillet 2023, pour au moins quatre raisons :

- **Malgré la diminution des exportations de riz en direction des économies africaines, les prix ont généralement moins augmenté sur les marchés locaux africains que sur les marchés asiatiques entre juillet 2023 et septembre 2024.** Cela s'explique en partie par **des conditions climatiques furent plus favorables en Afrique**, et particulièrement en Afrique de l'Est où les conditions ont été plus humides et favorables à l'agriculture, en raison du même phénomène El Niño

[14] India lifts export restrictions on rice, *IFPRI*, 08/11/2024.

This memorandum and the information and data contained therein (the "Memo") are strictly confidential and intended only for the person or entity to which it is addressed. GSA has prepared the Memo based on, among others, publicly available information which has not been independently verified. The Memo is for general information purposes only, is not intended to constitute, and is not intended to be construed as financial, legal and/or other professional advice. GSA disclaims to the extent possible by law, all responsibility in relation to this Memo

qui avait provoqué des sécheresses en Asie du Sud-Est (et contribué à une augmentation des prix sur les marchés locaux asiatiques)[15]. **La production a ainsi augmenté pour une troisième année consécutive, notamment pour des producteurs émergents de la région, comme la Tanzanie, le Mali, le Sierra leone et le Sénégal.**

- **Au cours de cette période de restriction de ses exportations, l'Inde a accordé des exemptions d'exportations à plus de vingt-cinq pays, notamment en Afrique subsaharienne, pour assurer leur sécurité alimentaire. En Afrique, il s'agissait du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de Djibouti, de l'Égypte, de la Gambie, de la Guinée Bissau, de la Guinée équatoriale, du Kenya, de Madagascar, du Mali, de Maurice, du Sénégal et de la Tanzanie**. Cette « diplomatie du riz » menée par l'Inde a pris la forme d'accords de gouvernement à gouvernement, par le truchement de la nouvellement créée National Cooperative Exports Ltd (NCEL) indienne.
- **Certains producteurs importants ont augmenté leurs volumes d'exportation de riz, au cours de la saison 2023/2024, ce qui a compensé une partie du retrait indien des marchés internationaux. C'est notamment le cas du Pakistan, dont les exportations de riz ont augmenté de 42% en volume entre 2022 et 2024**[16], puis, lorsque leur production s'est redressée, du Vietnam (augmentation de 58%) et de la Thaïlande (29%). Dans le même temps, la Chine, principal consommateur mondial de riz, a diminué ses importations de riz, dans la continuité de leur tendance baissière – conséquence de l'augmentation de sa production pour la consommation intérieure –, ce qui a allégé les tensions sur les marchés d'exports.
- Peu après les premières annonces de restrictions des exportations agricoles indiennes, **les membres de l'ASEAN se sont engagés, en août 2023, à s'abstenir d'imposer à leur tour des restrictions sur leurs exportations de riz, afin d'éviter que les prix du riz n'augmentent fortement sur les marchés internationaux**, comme en 2007-2008. Cet engagement s'appuyait en outre sur la garantie de la réserve de riz « ASEAN + 3 » (APTERR) qui devait stabiliser les marchés en cas de nécessité.[17]

Graphique 11 – Exportations mensuelles de riz indien par région (milliers de tonnes)

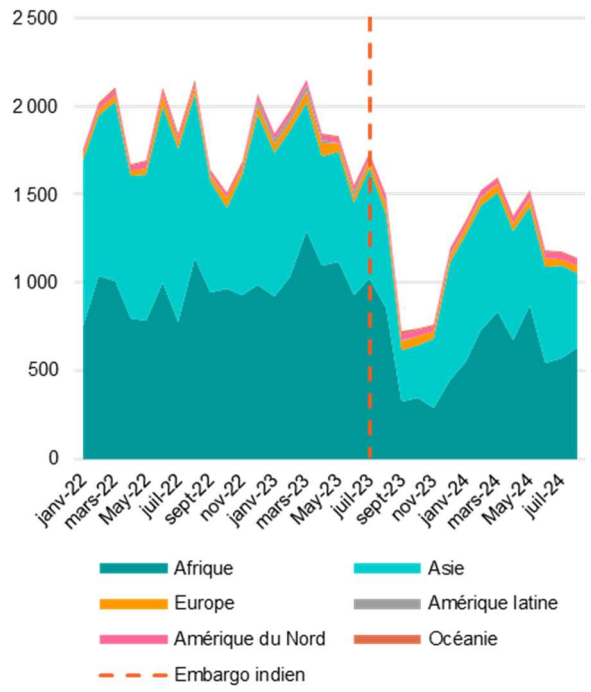

Graphique 12 – Exportations indiennes de riz par type (milliers de tonnes)

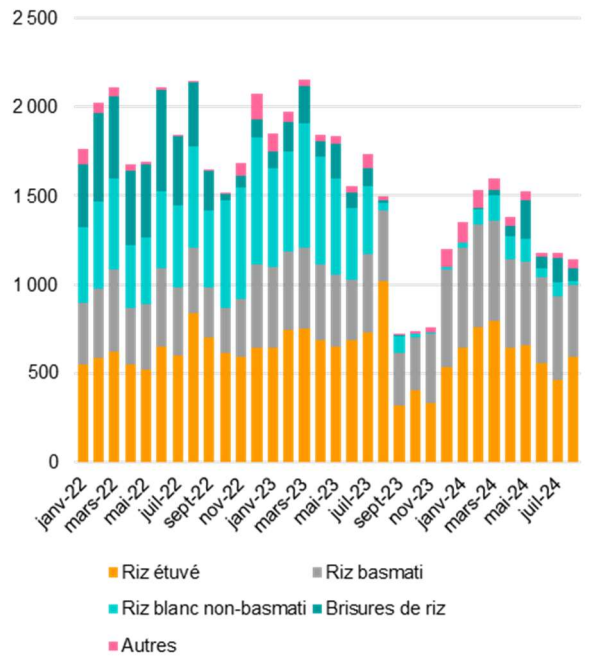

[15] R. J. S. Antonio et al., *India's export restrictions and response of African and Asian retail rice prices*, Food Policy, vol. 132, 2025.
[16] Données Trade Map, calculs GSA.
[17] J. Glauber, A. Mamun, *Global Rice Market, Current Outlook and Future Prospects*, IFPRI, décembre 2024.

This memorandum and the information and data contained therein (the "Memo") are strictly confidential and intended only for the person or entity to which it is addressed. GSA has prepared the Memo based on, among others, publicly available information which has not been independently verified. The Memo is for general information purposes only, is not intended to constitute, and is not intended to be construed as financial, legal and/or other professional advice. GSA disclaims to the extent possible by law, all responsibility in relation to this Memo

Source : IFPRI

Source : IFPRI

Encadré – Vulnérabilités alimentaires : l'Afrique côtière, le Golfe et quelques économies d'Asie du Sud et du Sud-Est sont dépendants des importations de riz pour assurer leur sécurité alimentaire

Notre analyse des vulnérabilités (*cf.* carte 1) **souligne l'importance de l'Asie du Sud et du Sud-Est dans les exportations mondiales de riz et la dépendance de l'Afrique subsaharienne côtière (notamment l'Afrique de l'Ouest), du Golfe et de certains pays asiatiques aux importations de riz.** Dans un nombre important de pays d'Afrique, notamment, les importations de riz représentent une part importante de l'alimentation de la population. C'est en particulier le cas du Liberia (34% de l'apport calorique total de la population dépend des importations de riz), de la Gambie (30%), de Djibouti (20%), Sao Tome et Principe (19%), de la Somalie (18%) ou du Sénégal (16%). Cette vulnérabilité vis-à-vis des importations de riz touche également de manière significative des pays d'Asie limitrophes des principaux producteurs mondiaux, notamment le Bhoutan (28%), Oman (17%), l'Irak (15%), le Sri Lanka (11%), la Malaisie (11%), la Papouasie-Nouvelle-Guinée (15%) ou les Philippines (8%).

Carte 1 – Dépendance alimentaire aux importations de riz

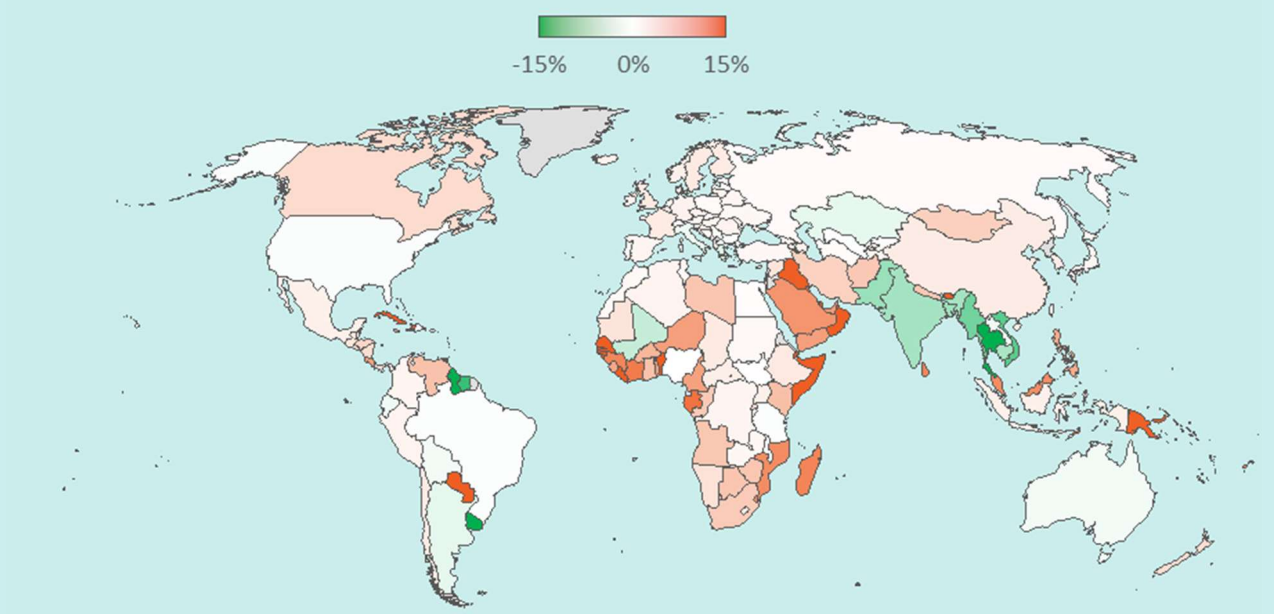

Source : FAO Food Balance Sheet, calculs GSA

Note de lecture : Les valeurs affichées correspondent à la part des importations de riz dans l'apport calorique total des populations.

- *Lorsque la valeur est positive (couleur rouge), le pays est importateur net de riz.*
- *Lorsque la valeur est négative (couleur verte), le pays est exportateur net de riz et ne dépend pas des importations pour sa consommation intérieure.*

Méthode de calcul : Part des importations de riz dans la consommation domestique totale de riz, multipliée par la part du riz dans l'apport calorique total des populations.

Les restrictions aux exportations sur le marché du riz comportent un risque d'« effet domino », en raison de la concentration de la production en Asie du Sud et du Sud-Est. Ces restrictions sont souvent la conséquence de tensions sur la production domestique et de hausses des prix alimentaires. En fermant leurs frontières aux exportations de riz, les pays concernés se réservent leur propre production pour prévenir une possible pénurie, et réduisent les pressions exercées par les marchés internationaux sur les prix du riz. Or les restrictions au commerce du riz imposées par un producteur important provoque des hausses de prix du riz sur les marchés du riz. Ce fut notablement le cas en Inde, entre 2022 et 2025, où les prix à l'export ont augmenté de 50% entre janvier 2022 et janvier 2024, mais aussi en 2007 et 2008, où des restrictions imposées

This memorandum and the information and data contained therein (the "Memo") are strictly confidential and intended only for the person or entity to which it is addressed. GSA has prepared the Memo based on, among others, publicly available information which has not been independently verified. The Memo is for general information purposes only, is not intended to constitute, and is not intended to be construed as financial, legal and/or other professional advice. GSA disclaims to the extent possible by law, all responsibility in relation to this Memo

sur 80% des exportations mondiales, en particulier par l'Inde, le Pakistan et la Thaïlande, ont provoqué un triplement des prix du riz en l'espace de quelques mois. **Les restrictions imposées par un producteur majeur font donc peser un risque de réaction en chaîne, en amorçant une augmentation des prix sur les marchés internationaux, qui pousse les autres producteurs à protéger leur marché domestique en restreignant à leur tour les exportations de riz.**

2.4. Perspectives à court terme : la baisse des cours mondiaux du riz pourrait possiblement être remise en cause par les tensions entre l'Inde et le Pakistan

La production mondiale de riz devrait augmenter de 1,6%[18] à 2,0%[19] entre la saison 2023/2024 et la saison 2024/2025 en cours, essentiellement tirée à la hausse par une augmentation de la production de 3,6% en Inde. La demande agrégée devrait augmenter à peu près au même rythme, de 1,4%[20] à 2,1%[21] - même s'il faut noter que l'USDA prévoit une augmentation plus importante de la demande que de l'offre, alors que la FAO-AMIS anticipe le scénario opposé. Cette stabilité de la croissance de l'offre et de la demande, dans un contexte de réduction des risques climatiques et commerciaux sur la production agricole, laissent penser que les prix du riz devraient converger vers leur niveau du premier semestre 2022, qu'ils sont déjà proches d'atteindre à nouveau. Le prix du riz a toutefois probablement atteint un plancher, notamment en raison de l'appréciation de la roupie, alors que le prix minimum de soutien est fixé annuellement par le gouvernement. En revanche, les récoltes de riz exceptionnelles de 2024/2025 en Asie devraient limiter une reprise de la hausse du prix, cette année. Les exportations indiennes pourraient augmenter d'au moins 25% entre 2024 et 2025, atteignant entre 22,5 et 24 millions de tonnes métriques[22], ce qui représenterait à nouveau, comme en 2022, 40% des exportations mondiales.

Cette baisse du prix du riz sur les marchés internationaux, qui devrait bénéficier aux pays importateurs, notamment en Afrique et en Asie du Sud et du Sud-Est, **pourrait néanmoins peser sur quelques-uns des grands exportateurs mondiaux qui avaient bénéficié du relatif retrait de l'Inde**, notamment le **Pakistan**, le **Vietnam** et la **Thaïlande**. Les exportations de riz thaïlandaises ont déjà diminué de 30% au premier trimestre 2025, à 2,1 millions de tonnes, et les organismes commerciaux du Vietnam et de la Thaïlande prévoient une diminution de leurs exportations respectives de 17% et 24%, à 7,5 millions de tonnes chacun, en 2025. [23] **Le retour de l'Inde sur les marchés devrait aussi permettre aux pays africains dépendants des importations alimentaires de sécuriser leurs stocks de grain**, mais aussi de soutenir la nourriture animale d'Asie de l'Est.

La montée des tensions entre l'Inde et le Pakistan, consécutive à l'attaque d'un groupe de touristes au Cachemire, qui a fait 26 morts le 22 mars 2025, **pourrait, en cas d'escalade, perturber les exportations de riz des deux puissances agricoles.** Une telle tendance reste néanmoins loin d'être confirmée, *a fortiori* compte tenu des importants stocks de riz accumulés par l'Inde cette saison, qui culminaient à 63 millions de tonnes au 1er avril 2025, cinq fois le niveau ciblé par le gouvernement (13,6 millions de tonnes)[24]. L'Inde, premier exportateur mondial de riz (29% des exportations mondiales, en 2024[25]) et le Pakistan, quatrième exportateur mondial (10,6%), représentaient ensemble deux cinquièmes des exportations mondiales de riz en 2024. **Des perturbations des exportations indiennes et pakistanaises mettraient en difficulté les principaux destinataires de leurs productions rizicoles, dont la sécurité alimentaire est souvent dépendante des importations de riz.** C'est par exemple le cas de l'**Arabie saoudite** et de la **Côte d'Ivoire**, dont l'apport calorique des populations dépend respectivement à 10 et 12% des importations de riz. C'est également le cas de l'**Irak** (15% de l'apport calorique dépend des importations de riz), du **Bénin** (16%), des **Émirats arabes unies** (9%), du **Togo** (8%) et de la **Guinée** (11%), importants importateurs de riz indien, et

[18] Données issues de FAO-AMIS, calculs GSA.
[19] Données issues de l'USDA, calculs GSA.
[20] Données issues de l'USDA, calculs GSA.
[21] Données issues de FAO-AMIS, calculs GSA.
[22] Global rice prices have hit a floor, but India's supply glut will smother any gains, *Reuters*, 07/05/2025.
[23] Global rice prices have hit a floor, but India's supply glut will smother any gains, *Reuters*, 07/05/2025.
[24] Global rice prices have hit a floor, but India's supply glut will smother any gains, *Reuters*, 07/05/2025.
[25] Données Trade Map, calculs GSA.

This memorandum and the information and data contained therein (the "Memo") are strictly confidential and intended only for the person or entity to which it is addressed. GSA has prepared the Memo based on, among others, publicly available information which has not been independently verified. The Memo is for general information purposes only, is not intended to constitute, and is not intended to be construed as financial, legal and/or other professional advice. GSA disclaims to the extent possible by law, all responsibility in relation to this Memo

de la **Malaisie** (11%), du **Sénégal** (16%) et des **Philippines** (8%), qui importent des quantités significatives de riz pakistanais.

L'Inde est en outre un acteur majeur de la production de nombreux aliments, dont les échanges pourraient également être affectés par ce conflit naissant : elle est le premier producteur mondial de lait, de **protéagineux**, il de bananes, de **coton** et d'**épices** et deuxième producteur mondial de **sucre**, de **thé** et de blé, bien qu'elle joue un rôle marginal dans les exportations de blé, de lait et de bananes, dont les productions sont essentiellement consacrées à sa consommation domestique. **Le secteur agricole pakistanais, moins conséquent que celui de l'Inde, n'en joue pas moins un rôle important dans la production mondiale** de lait (troisième producteur mondial), de coton (cinquième), de canne à sucre (cinquième), d'épices (septième) et de blé (huitième), bien que ses exportations ne soient significatives que pour le **coton** et les **épices**, le reste étant essentiellement consacré à sa consommation intérieure.

Encadré – Perspectives de long terme de la production mondiale de riz : quels effets attendus des changements climatiques ?

Le rendement des cultures rizicoles est sensible aux variations du climat, or l'essentiel de la production mondiale de riz est concentré en Asie du Sud et du Sud-Est, qui sont des régions dépendantes des moussons saisonnières. Deux phénomènes affectent particulièrement le climat de ces régions :

- **El Niño-Oscillations australes** (ENSO, *El Niño-Southern Oscillations*) sont des variations de températures de la surface des eaux dans le centre et l'est de l'océan Pacifique. Ce phénomène se renouvelle par cycles, tous les trois à sept ans et ses phases extrêmes consistent en un réchauffement (El Niño) ou un refroidissement (El Niña) de 1 à 3°C de la surface de l'eau. Le phénomène El Niño est généralement associé à un climat plus sec et chaud en Asie du Sud et du Sud-Est.
- Le **dipôle de l'océan Indien** (IOD, *Indian Ocean Dipole*) est une oscillation irrégulière des températures de surface de l'océan Indien, sa partie occidentale devenant plus chaude ou plus froide que sa partie orientale. Les phases positives du IOD se caractérisent par des températures à la surface de l'eau plus élevées et des précipitations plus importantes dans la région occidentale de l'océan Indien et un refroidissement et un climat plus sec dans ses régions orientales. La phase négative se caractérise par des conditions opposées. Le IOD est indépendant de l'ENSO.

La conjonction du phénomène El Niño et d'un dipôle positif de l'océan Indien, qui ont chacun tendance à provoquer un climat plus chaud et sec en Asie du Sud et du Sud-Est, **est généralement associée à une baisse des rendements agricoles** – tout particulièrement en Asie du Sud. Les phénomènes El Niña sont associés à un excès de précipitations en Asie du Sud et du Sud-Est, mais sont moins corrélés avec les rendements agricoles.

Un grand nombre de pays producteurs de riz effectuent plusieurs récoltes par saison, réparties sur plusieurs périodes de l'année. Les évènements climatiques ponctuels qui affectent une période de culture peuvent ainsi être compensés par des conditions météorologiques plus favorables pour les cultures suivantes. C'est par exemple le cas de l'Inde, dont les cultures de *Kharif* (65% de la production), dépendantes des moussons, sont plantées entre mai et août, puis récoltées entre septembre et janvier, et les cultures de *Rabi* (35% de la production), irriguées et plantées en décembre et janvier, puis récoltées entre mars et mai. La Thaïlande et les États-Unis, respectivement deuxième et sixième exportateurs mondiaux de riz, répartissent également leur production entre deux récoltes, même si elles sont moins équitablement partagées (environ 80% de la production est dédiée à la culture principale). Le Vietnam va jusqu'à répartir sa production rizicole entre cinq cultures, plantées de novembre à septembre.

Selon les modèles agro-climatiques les plus récents, la culture rizicole devrait globalement connaître une augmentation significative de sa productivité d'ici 2030, quel que soit le scenario climatique

This memorandum and the information and data contained therein (the "Memo") are strictly confidential and intended only for the person or entity to which it is addressed. GSA has prepared the Memo based on, among others, publicly available information which has not been independently verified. The Memo is for general information purposes only, is not intended to constitute, and is not intended to be construed as financial, legal and/or other professional advice. GSA disclaims to the extent possible by law, all responsibility in relation to this Memo

envisagé.[26] La productivité de la culture du riz devrait ainsi augmenter de 5% d'ici 2030, par rapport à leur niveau du début des années 2000. **Parmi le maïs, le soja, le blé et le riz, seule cette dernière culture afficherait une amélioration significative de sa productivité dans les tropiques**. **Mais alors que les rendements rizicoles devraient augmenter en Asie du Sud, dans le nord-est de la Chine et en Amérique du Sud, ils devraient diminuer massivement en Asie centrale, en particulier au Pakistan et en Iran**. La hausse de la productivité est attendue pour être homogènement positive dans tous les grands pays producteurs, dans un scénario de changement climatique maîtrisé (scenario SSP 1-2.6 du GIEC[27]), dans les décennies à venir, en particulier en Chine, en Inde et en Thaïlande, mais toujours à l'exception notable du Pakistan. En cas de réchauffement climatique sévère (SSP 5-8.5[28]), en revanche, les modèles de référence prévoient des résultats plus hétérogènes parmi les principaux producteurs – le Pakistan pourrait perdre quatre dixièmes de sa productivité, tandis que l'effet sur la productivité serait à peu près neutre pour la Chine, le Bangladesh et la Thaïlande, mais toujours positif pour l'Inde, l'Indonésie, le Myanmar ou le Vietnam. En outre, **le changement climatique devrait élargir les surfaces cultivables de riz, quel que soit le scenario considéré**, en particulier autour de l'équateur et jusqu'au 45e degré de latitude nord (c'est-à-dire le nord de la Chine). Ces prévisions contiennent notablement une importante incertitude, en grande partie due à la difficulté de prévoir l'effet d'une augmentation de la concentration de dioxyde de carbone dans l'atmosphère, qui devrait encourager la photosynthèse.

Cependant, des projections plus pessimistes sont obtenues à partir de modèles projetés sur des zones plus restreintes.[29] C'est par exemple le cas du delta du Mékong, essentiel à la production rizicole vietnamienne, troisième exportateur mondial. En utilisant des projections climatiques pourtant plus optimistes, une analyse des hausses de températures, de la réduction du nombre de jours pluvieux au cours de la saison sèche et d'une augmentation du nombre de jours de pluie au cours de la saison humide, pourrait provoquer une diminution des rendements agricoles de 36,5% dans cette région produisant plus de la moitié (56%) du riz vietnamien, entre 2020 et 2050 et en l'état des connaissances et des techniques agronomiques.

[26] J. Jägermeyr et al., *Climate impacts on global agriculture emerge earlier in new generation of climate and crop models*, Nature Food, 2021.
[27] Les scenarii de réchauffement climatique du GIEC sont organisés en cinq groupes d'éventualités (nommés *shared socio-economic pathways*, ou SSP), qui traduisent chacun un ensemble d'hypothèses socio-économiques, comme l'évolution de la population, du niveau d'éducation ou d'urbanisation, ou du PIB. **SSP-1 prévoit une évolution croissante vers des pratiques durables** et « 2,6 » correspond à la valeur de « forçage radiatif » qui serait atteinte à la fin du XXIe siècle, c'est-à-dire la modification moyenne du bilan énergétique de la Terre (une valeur plus importante correspondant à un dérèglement plus substantiel).
[28] SSP 5-8.5 correspond au scenario le plus pessimiste du point de vue du dérèglement global. Il suppose une économie à forte intensité énergétique et basée sur les combustibles fossiles.
[29] Z. Jiang, *Future changes in rice yields over the Mekong River Delta due to climate change – Alarming or alerting?*, Theoretical and Applied Climatology, 2018.

This memorandum and the information and data contained therein (the "Memo") are strictly confidential and intended only for the person or entity to which it is addressed. GSA has prepared the Memo based on, among others, publicly available information which has not been independently verified. The Memo is for general information purposes only, is not intended to constitute, and is not intended to be construed as financial, legal and/or other professional advice. GSA disclaims to the extent possible by law, all responsibility in relation to this Memo